

RÉPONSE MANAGÉRIALE

DE MIEL MAYA HONING

**AUX RECOMMANDATIONS ÉMISES PAR
M. ALAIN AUSSEMS, CONSULTANT,**

DANS LE CADRE DE

**L'ÉVALUATION DU PROGRAMME D'ÉDUCATION À
LA CITOYENNETÉ MONDIALE ET SOLIDAIRE (ECMS)**

**«SENSIBILISATION DES APICULTEURS BELGES SUR
LES ENJEUX COMMUNS DANS LES PAYS DU NORD
ET DU SUD»**

(évaluation finale externe relative à l'objectif spécifique du CSC Belgique, Programme individuel 2017-21 de MMH, approuvé par la Direction Générale du Développement, SPF Coopération au développement)

(Rapport d'évaluation validé le 24/06/2022)

**Suivi des recommandations mentionnées dans le chapitre 4 du rapport
d'évaluation : leçons et pistes pour le futur).**

				deux versions (papier et digitale), leur impact, leur coûts. Elle sera systématisée. Un accès par table des matières par hyperliens est envisagé pour les éditions de 2023 ; cette tâche sera confiée à un stagiaire.
4	Développer / affiner l'approche genre du programme (MMH dispose aujourd'hui de données qui lui permettent d'affiner l'approche)	OUI	Continu	MMH va poursuivre sa vigilance et son zèle dans la volonté de donner la parole aux femmes et aux jeunes, dans ses trois outcomes et développer un accompagnement spécifique qui les soutienne. Dans ses trois outcomes, des stratégies sont élaborées pour donner plus d'espace de pouvoir, au sein des organisation d'apiculteurs. Dans le suivi des apiculteurs et apicultrices belges rencontrés dans les activités de CDCE et conférences et interventions dans les structures apicoles où MMH intervient faire le suivi des personnes intéressées (recommandations 5 & 8) avec priorité envers les femmes et les jeunes, plus sensibles à la solidarité et intérêt envers l'international, à travers les ruchers-écoles.
5	Privilégier, sans exclusive, l'accompagnement rapproché des Sections apicoles qui ont déjà accroché	OUI	En cours	En se concentrant significativement sur les provinces de Liège et du Luxembourg, et privilégiant l'intensité lutôt que la quantité, construire nos réseaux auprès d'associations d'apiculteurs.trices belges à partir des interactions concrètes que nous favorisons. Maintenir le contact avec les personnes intéressées rencontrées dans le cadre de nos activités dans les communes du commerce équitable du Luxembourg et de Liège, envers les apiculteurs.trices belges, conférences, interventions dans le rucher écoles, participants aux webinaires, issues des collaborations avec d'autres associations apicoles belges pour l'organisations d'événements. Collaborations en Belgique à l'organisation d'événements avec d'autres associations apicoles ou de promotion de

				l'environnement avec lesquelles nous intensifions nos relations.
6	Vu le coût élevé des voyages N-S (financier, en RH et impact environnemental), tester l'idée de binômes d'apiculteurs du Nord et du Sud.	NON		Les coûts élevés pour lesquels MMH n'a pas le budget suffisant ne permettent pas d'opérationnaliser les binômes et encore moins les voyages. En outre, les difficultés administratives, l'impact environnemental, les coûts liés aux voyages nous rendent également prudents sur la question des binômes en présentiel. Nous ne nous engagerons pas systématiquement sur cette voie au cours de ce programme, mais resteront opportunistes à faciliter des échanges physiques.
7	Dans la communication avec le monde apicole belge, mettre en avant l'apiculture durable par rapport au commerce équitable.	OUI	Tout au long du programme	Ce processus est déjà en route. La mission et la vision ont été mis à jour au cours de l'AG de Juin, ils seront publiés sur notre site. MMH prendra l'initiative des contacts avec le CSC écosystèmes résilients. Le positionnement de MMH à travers ses sites, publications, médias sociaux, conférences, événements organisés, participés s'articulent autour de la durabilité dans ses trois dimensions.
8	Capitaliser et poursuivre la méthode de suivi de la base sociale élaborée au cours du Programme	OUI	Septembre et continu	Une consultante bénévole en base de données est déjà intervenue et a rendu le système originel de suivi de l'activité des personnes et entités opérationnel. Alimentation et enregistrement continu. Prochaine étape fin septembre, mise à jour complète de la base Ensuite, janvier 2023, mise en place d'un système de codage et exploitation décentralisé .